

Life PROMESSE le programme

un tourisme responsable dans un espace naturel sensible

► Life PROMESSE, un programme pour **diminuer l'impact de l'homme** sur un site naturel sensible, dans le cadre d'un tourisme responsable, et **sensibiliser** les différents publics autour des problématiques d'éco-responsabilité

- en adaptant les infrastructures d'accueil,
- en associant les acteurs locaux du territoire à la démarche,
- en faisant évoluer les comportements.

➤ Adapter les infrastructures d'accueil des Marais du Vigueirat

Le but est de rendre le site naturel le plus éco-responsable possible dans le cadre d'un écotourisme grandissant, en adaptant les infrastructures d'accueil du public : diagnostic, préconisation puis mise en œuvre des travaux permettront de réduire l'impact de l'homme sur l'environnement au niveau de l'eau, de l'énergie, des déchets et des transports.

Au terme du projet, le site devra bénéficier d'une normalisation reconnue au niveau européen : la démarche EMAS.

➤ Associer les acteurs locaux du territoire à la démarche

Il s'agit d'étendre la réflexion d'éco-responsabilité à l'échelle du Plan du Bourg* par un processus de concertation élargie, au travers de réunions, de discussions, d'échanges. Une réflexion pourra être menée sur les activités socio-économiques rurales du Plan du Bourg, dans une dynamique respectueuse de l'environnement.

➤ Sensibiliser et porter l'expérience

Il s'agit de faire connaître l'expérience de PROMESSE, afin que ce projet fasse boule de neige, et que ceux qui le souhaitent trouvent ici les moyens de reproduire ailleurs ce programme :

Les *Marais du Vigueirat* constituent un centre d'écologie appliquée où les aménagements et les outils pédagogiques développés donnent à tout un chacun les éléments pour diminuer son impact sur l'environnement.

Cette dissémination doit se réaliser au travers de deux vecteurs : l'Éducation à l'Environnement auprès des scolaires, et la communication.

Ce programme constitue un **projet pilote** pour d'autres sites naturels à l'échelle européenne.



* Le Plan du Bourg, zone périphérique de 150 km², constitue la partie est du delta du Rhône ; c'est aussi l'unité écologique fonctionnelle des Marais du Vigueirat.

Il s'étend sur les communes d'Arles (dont Mas-Thibert), de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Fos-sur-Mer.